

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°166

Mars
2022

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P. 10

COMMERCE

Gyrosport s'installe en centre-ville.

P. 4 À 6

Partenariat foncier.



P. 7 À 9

Prenez-en
de la **graine** !



P. 12-13

Venez nombreux
à la fête !



Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Dossier** > Partenaire majeur - P. 4 à 6
- **Environnement** > Les graines du futur - P. 7 à 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Associations** > Festival « Festiludos » - P. 14
- **Culture** > 28^e salon d'art - P. 15
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 16
- **Culture** > Médiathèque - P. 17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoutenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

21 mars (secteur vert) / 22 mars (secteur bleu)
23 et 24 mars (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.

Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Saint-Arnoult

Dépôt légal : Mars 2022

Directrice de la publication :
Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoutenyvelines.fr



Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Le calendrier annonce l'arrivée toute proche du printemps. Avec la belle saison, quelle sera la programmation des animations municipales ?

Depuis maintenant deux ans, la raison nous a tenu éloignés de nombreuses activités festives. Tout récemment les retrouvailles des communes dénommées Saint-Arnoult ont été annulées. Pour autant, le redoux pressenti sur le front de l'épidémie nous laisse présager la possibilité de vivre de nouveau de belles journées festives. Afin de marquer ce retour à la normale tant attendu, notre service animation a programmé la fête de la ville au dimanche 15 mai 2022.

À cette occasion, la place Jean-Moulin et Le Colombier prendront des airs de fête. Les animations raviront petits et grands, avec notamment les incontournables structures gonflables pour les plus jeunes, mais aussi la participation de nombreuses associations arnolphiennes et le service jeunesse de la commune. Toute la famille pourra se retrouver le midi au stand restauration. Le mois prochain l'Éclair vous livrera tous les détails de cette fête.

L'été sera également « show » avec une fête de la musique digne de ce nom. Je vous laisse en découvrir un avant goût en page 13 de ce journal. Le programme est encore en cours d'élaboration.

Le 13 juillet, la Fête Nationale permettra le retour de la retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice et du bal que l'on souhaite le plus populaire possible. Tout comme vous, l'ensemble des élus aspire à un retour à plus de chaleur humaine. Souhaitons que cette période pandémique arrive enfin à son terme.

Depuis le mois de novembre, un nouveau prestataire assure la restauration scolaire. Quelle est la spécificité de ce nouveau fournisseur ?

Au moins une composante de chaque repas est d'origine Bio, voire Bio local et circuit court. C'est le cas pour les légumes, les laitages et la viande. Le poisson est issu de la pêche durable.

Les plats sont livrés dans des contenants en carton. L'ajout du goûter pour l'accueil du soir et de l'aide aux devoirs est très apprécié par les parents. Notre volonté est de privilégier les circuits courts. Pour preuve, nous avons consulté nos deux boulangeries arnolphiennes afin qu'elles puissent à l'avenir livrer le pain à la cantine. On ne peut faire plus court !

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

VU SUR **actu.fr**

Le logement, un dossier clé en 2022 à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Saint-Arnoult-en-Yvelines est carencée en logements sociaux. Et cette réalité se traduit par le paiement d'une amende annuelle : 192 000 € en 2021.

C'est avenue Henri Grivot qu'une partie des logements devrait prendre place. Un promoteur va racheter l'ensemble à l'EPFIF. Dans cette artère située en plein centre-ville, 75 logements devraient voir le jour. Le projet compte 40 logements sociaux et 35 logements inclusifs.



180 logements supplémentaires prévus

La municipalité travaille également sur deux autres projets.

Le premier se situe rue Charles-de-Gaulle. Toujours accompagnée de l'Epifif, la mairie a acquis un terrain sur lequel une trentaine de logements pourrait voir le jour. « Il y aurait 50 % de logements sociaux et 50 % de logements en accession à la propriété », précise-t-on du côté de la mairie.

Un autre projet, celui-ci privé, en sortie de ville est aussi à l'étude. Ce sont environ 150 logements qui devraient être construits avec près de 35 % de logements sociaux.

Retrouvez l'intégralité de cet article sur actu.fr

Par Stéphanie Petit. Publié le 10 Fév. 2022



L'Établissement Public Foncier d'Île-de-France, un acteur majeur de nos projets.



Rencontre.

Ce mois-ci, l'Éclair est allé à la rencontre de Thomas Lurçon, directeur opérationnel de l'Agence des Yvelines de l'Établissement Public Foncier, acteur majeur sur notre commune en matière d'acquisition foncière destinée à la construction de nouveaux logements. On doit à l'EPF la disposition du foncier nécessaire à la construction des 92 logements rue des Remparts face à U Express et aux 55 autres en phase d'achèvement au Champ des Pommiers. Thomas Lurçon a répondu à nos questions.



Exemple de 28 logements répartis sur deux bâtiments à ossature bois à Neauphle-le-Château

Bonjour, merci de nous recevoir, tout d'abord une question de profane, c'est quoi l'EPF (Établissement public foncier) ?

L'EPF est un établissement au service des collectivités. Il accompagne les communes dans le développement de leurs projets sur le volet foncier. L'EPF a été créé en 2006 pour répondre notamment au fort déficit de logements constaté depuis de nombreuses années sur la région Île-de-France.

Pouvez-vous nous décrire vos missions principales ?

En une phrase, notre objectif est d'accompagner les collectivités pour répondre aux enjeux actuels et futurs de la région Île-de-

France. Plus précisément, notre intervention doit permettre la transformation de foncier pour répondre aux 4 objectifs suivants :

- **La construction de logements** ; en regardant attentivement territoire par territoire quels sont les besoins des habitants et comment créer des parcours résidentiels adaptés à chaque contexte.
- **La nécessaire transition écologique** ; en mettant au cœur de tous nos projets des ambitions fortes pour limiter l'artificialisation, favoriser la biodiversité à l'échelle de chaque projet, réduire les émissions carbone des futures constructions, maximiser le recyclage de nos déchets induits

par les démolitions notamment. Cette démarche est au cœur de toutes nos interventions et se décline sous l'acronyme ABCD : Artificialisation, Biodiversité, Carbone, Déchets.

- **L'accueil et le maintien de nouvelles activités**, de nouvelles industries permettant d'offrir de nouveaux gisements d'emplois aux franciliens.
- **La lutte contre la fracture sociale et territoriale**, en intervenant sur l'habitat indigne, les copropriétés dégradées d'intérêt national et facilitant la création d'une offre de logements répondant aux besoins et capacité financière du plus grand nombre de ménages.



Projet mené à Maisons-Laffitte

Nous avons lu sur le site de l'EPF d'Île-de-France « sur l'année 2021, ce sont 963 millions d'euros qui auront été engagés, représentant un potentiel de 20 000 logements et 500 000 m² d'activités. » Cela paraît énorme ? Ce sont des chiffres exceptionnels ? Combien cela représente de projets traités ?

Oui, ce sont des chiffres très importants qui sont en croissance régulière dans la continuité des années précédentes. L'EPF intervient auprès d'environ 340 communes sur plus de 1.000 projets à tous les stades d'avancement. L'Établissement est dimensionné pour cela et, à l'échelle des Yvelines, ce sont 20 collaborateurs qui travaillent au quotidien avec les intercommunalités et les communes, appuyés par de nombreux experts internes (juristes, travaux, gestion, sites et sols pollués, etc...).

Comment accompagnez-vous les communes dans le cadre de ces missions ? Les communes vous sollicitent-elles avec un projet ou des besoins ? Ou proposez-vous des projets que vous étudiez ?

En général, les communes nous sollicitent sur une problématique foncière et en simplifiant, la démarche suit en général le processus suivant : La signature d'une convention foncière qui détermine des périmètres de veille foncière sur lesquels nous engageons des réflexions aux côtés de la commune, réalisons des études, définissons ce qui est faisable ou non. Durant ce temps de réflexion, nous intervenons sur des acquisitions foncières uniquement si des opportunités se présentent et si la commune et l'EPF pensent qu'il y a un intérêt à acquérir le bien.

Une fois les études réalisées, le périmètre d'intervention est

précisé et validé par les élus. Nous entrons alors dans un processus de maîtrise foncière systématique. Il s'agit d'acheter l'ensemble des fonciers d'assiette, de les sécuriser, de les démolir si nécessaire et de préparer la cession des fonciers.

Une fois le foncier maîtrisé, l'EPF accompagne alors la commune pour trouver un opérateur immobilier à qui sera cédé le terrain d'assiette et qui construira le projet souhaité par la collectivité.

Traitez-vous aussi les plus petits dossiers, y a-t-il une limite pour faire appel à vos services ?

L'Établissement intervient à la demande des communes sur tous types de projet. À l'échelle des Yvelines nous intervenons actuellement sur des projets de quelques logements ainsi que sur des projets urbains de plus de 2.000 logements.

Le principe d'intervention n'est donc pas lié à la taille du projet mais à ses contraintes techniques et financières. Quelle que soit la dimension du projet, notre établissement à une valeur ajoutée sur les projets complexes nécessitant une intervention



La résidence « le Hameau du Parc » à Juziers compte 35 logements



Aperçu d'un projet pour la ville de Viroflay

préalable et qui, par la suite, seront réintégrés dans un schéma classique de production par une cession à un opérateur immobilier.

Dans le cadre de vos missions, vous devez certainement vous entourer de partenaires ? Les choisissez-vous avec les communes ?

Comme évoqué précédemment, la complexité des sujets traités implique un travail collaboratif avec de nombreux experts tels que des géomètres, des bureaux d'études techniques, des juristes, des architectes, des écologues...

Toutes ces compétences sont rassemblées autour du projet porté par la ville. Ces techniciens apportent les éléments de réflexion aux élus qui doivent alors arbitrer entre les différentes propositions qui leur sont faites.

Cette équipe de projet accompagne également la ville dans ses discussions avec les autres acteurs du processus de construction à savoir les services de L'État, l'Architecte des Bâtiments de France, les services d'archéologie de la DRAC mais

aussi la Région et le Département.

Dans les Yvelines, c'est une chance pour la commune de Saint Arnoult en Yvelines, le Département est fortement impliqué dans l'accompagnement des communes pour proposer aux habitants de nouveaux logements adaptés à leurs besoins. De nombreux outils sont mis à disposition des collectivités ainsi que des moyens financiers importants permettant d'assurer

la qualité des projets et leur faisabilité financière.

Plus localement, comment intervenez-vous dans le projet de l'avenue Grivot à Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Le projet de l'avenue Henri Grivot est un exemple parfait d'opération complexe sur de nombreux aspects. Il nécessite un remembrement foncier important, son insertion en cœur de ville contraint fortement son fonctionnement futur, il doit répondre aux préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, il doit faire l'objet d'une prise en compte très en amont de l'archéologie avec notamment une cave représentant un patrimoine exceptionnel qu'il s'agit de préserver et même de mettre en valeur.

Pour rendre possible cette opération, de nombreux acteurs sont donc réunis autour de la commune afin de définir le meilleur projet possible c'est-à-dire un projet qui bénéficiera à l'ensemble du cœur de ville.

Des étapes importantes pour finaliser le projet sont en train d'être franchies et très prochainement, la commune pourra présenter les résultats de toutes ses réflexions et études.



D'ici quelques semaines, nous en serons plus sur le projet pressenti sur l'avenue Henri-Grivot

Une gestion plaisir des espaces libres, sentes et bords de murs.



De la graine à la fleur.

Quand on évoque le mot végétation, on pense tout d'abord aux arbres puis ensuite aux fleurs que l'on trouve en forêt et dans nos jardins. Pour autant Dame Nature sème en tout point, dès l'instant qu'une graine trouve de quoi germer. La végétation prend alors racine le long de nos sentiers, pieds de murs...

La flore urbaine dénote généralement l'état d'esprit des riverains : horticole et maîtrisée pour la rigueur et l'esthétique ou redevenue sauvage, ignorée par ceux qui ne la voient pas ou au contraire recherchée par les naturalistes amateurs. C'est ainsi qu'un espace tondu, planté, « carré », plaît aux uns alors que les friches aux herbes folles plaisent aux autres : simple illustration de la complexité des relations qu'entretiennent les humains avec les autres espèces.

La flore urbaine est représentée par ces deux aspects et chacun peut y trouver son compte. Il n'y

aura jamais ces deux extrêmes dans notre ville mais une mixité des espaces verts comme une mixité des attentes des habitants. Le schéma classique de « jardin à la française » est abandonné dans

les espaces publics faisant place à des alternatives de conception et de gestion du végétal dans la ville, plus libres, plus économes en eau et en travail.



Avant tout il y a la graine... **les akènes** (fruits secs ne contenant qu'une graine comme la noisette), **les drupes** (graines enfermées dans un noyau comme la cerise), **les baies** (fruits charnus renfermant plusieurs graines comme le raisin), **les siliques** (ces fruits étranges des coquelicots par exemple)... Et la graine voyage avec le vent, les animaux, l'eau, inventant son mode de dispersion...ou s'endort pendant parfois très longtemps. C'est elle qui porte la vie et elle deviendra peut-être l'arbre de demain ou la fleur au bord du mur, égayant la rue. Les « petites plantes » en ville c'est aussi tout un monde insoupçonné !

Zéro pesticide

Par la prise en compte des risques pesant sur la diversité végétale et animale, l'utilisation des pesticides a été bannie et la gestion différenciée adoptée. Notre commune a intégré ces principes de tolérance de diversité végétale : le parc de l'Aleu bénéficie de placettes herbacées et de rives protégées, de non tonte et de fauchage tardif, tandis que d'autres espaces sont entretenus plus classiquement.



Les ronds-points et terre-pleins sont régulièrement fleuris et plantés, certains espaces urbains ne présentant pas de dangers particuliers sont plutôt des espaces « libres ». Des arbres sont plantés, des espaces verts sont en création et les parvis gravillonnés ou bétonnés évités autant que possible.

Qu'en est-il des routes, rues et ruelles et bords de murs ?

Profitant du « zéro pesticide » la nature végétale a refait surface, preuve de sa résilience, dans nos rues, ruelles, sentes et pieds de murs ! L'état des trottoirs devant chez nous est le reflet de l'importance que nous accordons à notre cadre de vie aux abords de nos maisons et donc à l'image que l'on donne de notre ville : des bords de murs sont offerts aux pionnières, d'autres désherbés, ou certains fleuris !



Il est évident que la végétation contribue à la qualité de notre cadre de vie urbain en régulant la qualité de l'air, l'oxygénation, l'hygrométrie et en permettant le renforcement du lien entre voisins notamment lors d'actions conjointes comme la gestion des jardins partagés, ou le coup de main donné au voisinage âgé pour nettoyer, agrémenter le bord de clôture ou de mur. De la « jolie fleur », aux « herbes sauvages », il y a une multitude de réflexions et de démarches intéressantes...

Fleurissez vos abords extérieurs de maison si cela est possible, il restera suffisamment d'espaces libres pour les « sauvage des villes » que vous pouvez d'ailleurs identifier, photographier, puis envoyer vos données aux sciences participatives « sauvages de rue », le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) recueille des informations sur les micro-espaces urbains : sauvagesdemarue.mnhn.fr



Les services techniques gèrent les espaces communaux

Les agents des espaces verts ont vu leur charge de travail augmenter et l'entretien des bords de murs privés ne leur appartient pas.



Avec le concours de « Villes et villages fleuris », les personnels des espaces verts de la ville ont semé des graines variées de plantes à fleurs le long de la sente des Amorteaux. Nous espérons un fleurissement qui donnera envie à tous d'utiliser les sentes et de veiller à leur préservation. Pour cela évitons les déjections canines, les jets de mégots et autres déchets en tous genres...

Les riverains ont en charge l'entretien des abords de leur maison individuelle

Pour ceux qui en ont la possibilité, en fonction de leur localisation et de la configuration du trottoir, qui doit être suffisamment large, procurez-vous un sachet dit « graines de pieds de murs » chez votre jardinerie habituelle.



A vous de bichonner vos bords de murs, semer et observer, cela ne vous prendra que quelques heures dans l'année pour le plaisir de tous.



Nous sommes artisans de nos paysages. Nous côtoyons la nature urbaine sans toujours y accorder l'attention qu'elle mérite. Prenons un peu de temps au détour de nos espaces verts pour observer nos plantes, herboriser même modestement, savoir les rattacher à une famille et ainsi appréhender la diversité végétale et surtout, communiquons à nos enfants cette curiosité naturelle envers le vivant, qui est notre richesse à tous.

Orchis Bouc, la plus grande de nos orchidées.

Lors de la plantation des arbres rue Jean-Moulin, les personnels des services techniques ont observé la présence de petites rosettes de feuilles, en nombre, du côté du skate parc et ont tout de suite identifié l'Orchis à l'odeur de bouc !

Cette belle sauvage affectionne les terrains dégagés, calcaires et plutôt pauvres. Tout naturellement on la rencontre aujourd'hui dans les jachères, les jardins municipaux ou au bord des routes, favorisée par le changement climatique.

De l'Orchidée elle a tous les attraits avec son port élancé jusqu'à 1m de hauteur, ses fleurs à très long labelle comme une langue torsadée et démesurée ainsi que son odeur caractéristique de bouc qui plaît beaucoup à certains... comme les insectes, une stratégie efficace pour les attirer afin d'assurer sa fécondation.

Depuis quelques années, on constate une expansion des populations et de la répartition géographique de cette orchidée. Elle est peut-être dans vos jardins mais il vous faut reconnaître les rosettes de feuilles pour les soustraire au passage de la tondeuse ! Elle persistera néanmoins par ses organes souterrains mais une fois fleurie on ne peut pas la confondre.



La rosette au cœur de l'hiver avec l'emboîtement en spirale des feuilles.

Début septembre les rosettes apparaissent et se développent malgré le froid. Repérez-les pour épargner la plante et la laisser fleurir car en été toutes les rosettes ont séché. Pour celles qui vont fleurir, resteront les tiges florales dressées et portant les graines.

Floraison avec ses fleurs à long labelle, de mai à juillet.

La pollinisation est réalisée par les insectes. Les orchidées ont développé des astuces raffinées pour les attirer. Certaines offrent leur nectar que les insectes viennent chercher au fond des fleurs, d'autres ont des fleurs qui imitent la forme de la femelle et il y a celles qui diffusent un parfum semblable aux phéromones femelles comme l'Orchis bouc. Dans tous les cas l'insecte se couvre de pollen et le transporte vers une autre orchidée de la même espèce, c'est la fécondation croisée.

Notez que l'on ne déplace pas une orchidée car elle ne survit généralement pas.



Sa capacité naturelle à tolérer la végétation herbacée élevée, en partie liée sans doute à sa grande taille au moment de la floraison, l'aide aussi à conquérir ou à se maintenir dans des milieux non entretenus par le pâturage ou le fauchage, facteur souvent décisif pour nombre d'autres orchidées.

Afin d'être présentée à tous, une petite parcelle non tondue sera conservée sur un secteur déterminé de la Coulée verte.

Gyrosport répare vos deux roues électriques.



Trois enseignes étaient en concurrence pour prendre place dans le local commercial vacant du 52 rue Charles-De-Gaulle mis à disposition dans le cadre de l'opération « ma boutique à l'essai » lancée en collaboration avec la commune, Rambouillet Territoires et l'association Initiative Seine Yvelines. Le lauréat est Gyrosport.

Créée en février 2020 afin de proposer des balades accompagnées en gyropode dans le Sud-Yvelines mais aussi de la location de trottinettes électriques, l'enseigne s'est diversifiée pour assurer depuis juin 2021 la réparation des trottinettes et vélos à assistance électrique (VAE). « Aucune enseigne ne proposait la réparation des trottinettes électriques sur le territoire. J'ai donc apporté ce service à domicile et je l'ai étendu aux vélos électriques et aux vélos en général. Mais gérer un atelier mobile nécessite de passer beaucoup de temps sur la route. Il me fallait trouver un local pour un gain de temps, une meilleure visibilité mais aussi pour être plus performant en atelier », retrace Sébastien Delcourt, l'heureux lauréat. Outre la maintenance des deux roues, la boutique proposera également la vente de vélos et trottinettes électriques, d'accessoires et de produits additionnels mais aussi la transformation d'un vélo classique en VAE et la customisation des trottinettes.

Par la suite, à raison d'un dimanche par mois et moyennant un forfait, Sébastien proposera son atelier pour mener vous-même vos interventions sous l'œil d'un professionnel.

Gyrosport - 52 rue Charles-De-Gaulle - 07 87 36 53 48 - du mardi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 19h - info@gyrosport.fr - gyrosport.fr

Je donne une nouvelle vie aux plantes de mon jardin.



Nous voici au mois de mars... Il est temps d'enfiler les gants de jardin et de faire un peu de ménage. Il y a les plantes à tailler, celles à déplacer, celles à diviser et celles à remplacer : toutes vont être réorganisées, mais que fait-on du surplus d'iris, d'asters, de sauges et bien d'autres qui se plaisent tellement dans nos jardins arnolphiens qu'elles sont devenues trop imposantes ?

Un don de végétaux s'organise dans notre commune en faveur des « jardins partagés ».

Le collectif gère plusieurs parcelles communales et ses membres offriront de nouveaux emplacements à vos anciennes protégées.

Déposez vos plantes de jardin en



Jardins partagés
Saint-Arnault-en-Yvelines

bon état, avec racines, et le nom si possible, devant le portail du centre technique municipal les jours de semaine. Le personnel les prendra en charge pour les remettre aux jardiniers bénévoles.

Comment partager un jardin ?

Vous souhaitez fleurir, produire des fruits et des légumes sur l'un des 8 Jardins partagés, mais aussi partager, vous rencontrer et inventer ensemble pour le plaisir de tous, contactez les jardiniers bénévoles par mail :

g.ruault-rousseau@orange.fr

**Centre technique municipal :
16 bis rue Maurice Dejean.**

Ich bin Freudenbergier !



Le comité de Jumelage franco-allemand est à la recherche de familles amolphiennes pour accueillir pendant le week-end de l'Ascension une famille allemande. Nul besoin de connaître la langue de Goethe pour partager ce moment d'amitié !

Cette rencontre se solde toujours par un riche moment d'échanges. Nos amis allemands arriveront le jeudi 26 mai 2022 et repartiront le dimanche 29 mai au matin.

Dans ce cadre, le comité de jumelage organise une journée complète à Fontainebleau le vendredi 27 mai. Pour plus d'informations sur le programme complet, s'adresser à Gérard Gallou
Tél. : 06 38 22 52 26

N'hésitez pas à consulter le site : jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

Donnez votre avis

Comment dynamiser le Foyer Restaurant ?



Accessible à toutes et tous dès l'âge de 60 ans mais aussi à toute personne porteuse d'un handicap, le foyer restaurant permet de se retrouver le midi autour d'un repas convivial servi à table. Ce service proposé par le CCAS connaît ces derniers temps une forte baisse de fréquentation.

Attentif à proposer le meilleur service à nos aînés, le CCAS s'adresse à eux, mais aussi à leur famille, afin de recenser les attentes et besoins de chacun et de rendre à nouveau la structure attractive pour le plus grand nombre.

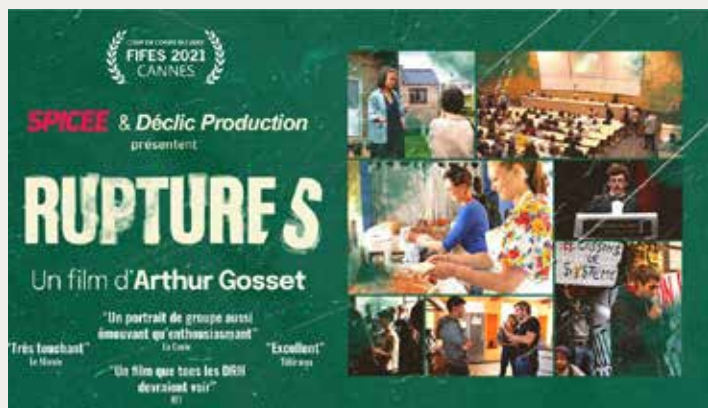
Faites part de vos souhaits auprès du CCAS au : 01 30 88 25 20 ou par mail à ccas@say78.fr

Cinéma
Le Cratère

Ruptures
Lundi 28 mars à 20h

Dans le cadre de « La Quinzaine des possibles » organisée par l'association « Les rencontres Citoyennes », votre cinéma Le Cratère a programmé le film « Ruptures », suivi d'un débat avec la présence du réalisateur Arthur Gosset.

« C'est l'histoire d'une année qui a bouleversé la vie de 6 jeunes issus des Grandes Écoles. Tous avaient un destin bien tracé : job de rêve, voiture de fonction et beau salaire. Mais tous ont, en l'espace d'un an, rompu avec cette voie qui leur était promise. Car selon eux, elle n'est pas à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux de notre époque. Un changement de cap de plus en plus fréquent chez la jeune élite, et qui crée de nombreuses ruptures sociétales. »



MGI Couverture.



Après avoir grandi à Saint-Arnoult-en-Yvelines, s'être formé à Orléans et exercé durant 15 années au service d'artisans couvreurs locaux, Giovanni Morin a décidé il y a quelques mois de voler de ses propres ailes et de créer son entreprise, MGI Couverture. « Je propose l'ensemble des travaux de couverture, de la création pour les ouvrages neufs, à la réparation, la rénovation et l'entretien. Mon champ d'action va donc de la pose de tuile, d'ardoise et de zinc, à l'isolation des combles en passant par le nettoyage des toitures, au remplacement de fenêtre de toit et reprise de solin de cheminée », énumère volontiers le jeune chef d'entreprise locale.

Déplacement et devis gratuits.

Contact : 06 66 66 56 46

morin.giovanni.couverture@gmail.com

L'Oiseau Lyre change de mains.



Après 11 années au service des Arnolphiens et des lecteurs des environs, Mme et M. Charpentier tournent la page pour entamer un nouveau chapitre de leur vie, la retraite. Mais que les fervents clients de la librairie l'Oiseau Lyre se rassurent, avant de tirer sa révérence le couple de libraires a pris le temps d'assurer sa relève en la personne d'Émilie Piot.

La jeune femme connaît très bien le monde de l'édition pour avoir géré durant 6 ans une librairie dans la galerie marchande du centre commercial Val d'Europe. « *J'ai eu un énorme coup de cœur pour Saint-Arnoult et son dynamisme commercial* », confie Émilie Piot qui assurera la continuité du service mais développera aussi un secteur de l'édition qui a le vent en poupe. « *Je vais garder la littérature généraliste mais aussi accorder plus de place à la BD, aux mangas et comics et renforcer la partie jeunesse pour les tout-petits. Sera mis également en place prochainement le Pass Culture réservé aux jeunes de 15 à 18 ans. J'envisage la vente en ligne via un site Internet, des animations sur les réseaux sociaux ainsi qu'en boutique pour les enfants. Je souhaite réellement créer une dynamique autour du livre par des animations et des ateliers de découverte. J'ai la volonté de tisser des liens avec les acteurs locaux* », précise la libraire qui pourra compter aussi sur la présence de son compagnon Jérôme, amateur éclairé de science-fiction et de cinéma. Après quelques jours nécessaires à l'agencement de sa nouvelle boutique, Émilie devrait accueillir ses clients à partir du mardi 8 mars.

**L'Oiseau Lyre - 60 rue Charles-de-Gaulle - Tél : 01 30 59 91 15
mardi au samedi de 9h30 à 12h 30 et 15h à 19h**



L'Astraurel Studio s'agrandit.



Après une année d'ouverture contrariée par la crise sanitaire et les inondations du mois de juin 2021 qui ont occasionné des dégâts importants au sein de sa structure, le studio d'enregistrement Astraurel Studio d'Aurélien Inesta passe un nouveau cap.

En ce début d'année 2022, et à la suite d'investissements personnels en fin d'année 2021, l'Astraurel Studio est heureux de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle salle de prises de son au sein même du studio afin d'accueillir des enregistrements de batterie acoustique.

Cette nouvelle salle sert également pour des guitares électriques amplifiées, section cuivres ou cordes, chorale, etc...

Le site web du studio www.astraurelstudio.com a également été actualisé afin de mettre en valeur cette évolution importante, et de nouvelles informations et rubriques sont à présent disponibles directement sur le site.

Une vidéo de la première Live Session tournée début décembre 2021 et réunissant des musiciens talentueux du milieu Reggae, ainsi que d'autres vidéos sont visibles sur le site web.

Allez y faire un tour !

Vous avez un projet artistique ? L'Astraurel Studio est là pour vous !

Retour de la fête de la musique le 21 juin : un enregistrement en studio à gagner.



Le 21 juin 2022, la fête de la musique fêtera ses 40 ans et on espère tous alors avoir retrouvé la liberté de se réunir et de respirer à pleins poumons pour une fête doublement commémorative et mémorable.

Pour se faire, la municipalité entrevoit pour la soirée du mardi 21 juin une vraie scène dressée en extérieur avec la venue des ensembles locaux habituels mais aussi des

groupes extérieurs déjà engagés pour parfaire la fête.

Un enregistrement en studio mis en jeu

Les groupes amateurs du Sud Yvelines sont d'ores et déjà invités également à venir compléter l'affiche. À cette occasion, la commune s'associe au studio d'enregistrement arnolprien Astraurel Studio pour offrir au meilleur groupe amateur un enregistrement de deux titres

de leur répertoire. Alors, à toutes et tous, à vos mélodies et venez libérer les décibels le 21 juin à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Candidatez !



Postulez directement depuis votre smartphone.



Musiciens, venez faire la Fête le 21 juin !

Le 21 juin c'est l'été, mais surtout la fête de la musique. La commune invite les musiciens et chanteurs à occuper la scène dressée à cette occasion. Vous souhaitez donner de la voix ou le tempo ? Remplissez et déposez en mairie le coupon de participation ci-dessous, accompagné d'une maquette et/ou une vidéo.

Nom : Prénom :

Nom de scène : Âge :

Adresse complète :

Mail : Tél. :

Souhaite participer à la fête de la musique 2022 de Saint-Arnoult-en-Yvelines en tant qu'artiste bénévole.

Nombre de musiciens : Instruments :

Chanteur(s) : oui Non Style musical :

**Coupon à retourner AVANT LE 1^{er} MAI 2022 au service Animation
Mairie - Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines - Tél. : 01 30 88 28 89 - ac@say78.fr**

Les Ludotiens vous invitent à leur Festival de jeux « Festiludos ».



**Samedi 12
et dimanche
13 mars 2022.**

L'évènement n'a lieu qu'une fois tous les deux ans. Ludique et gratuit, le Festiludos est ouvert à tous. Venez découvrir tout en jouant la diversité et la richesse du monde des jeux de société.



Pour cette nouvelle édition du Festiludos, toute la ludothèque de l'association (jeux d'ambiance, de plateaux, de cartes, de stratégie, de dés, d'adresse, de culture générale, et bien d'autres), soit près de 1 000 jeux seront à la disposition des visiteurs y compris les derniers jeux édités. Certains faciles, rapides à apprendre et à jouer, pour s'amuser sans se prendre la

tête, et d'autres plus complexes, de durée plus longue, pour ceux qui aiment les challenges, la réflexion ou la compétition dans le jeu.

Le programme :
Après-midi découverte
Samedi 12 mars de 14h à 18h
et le dimanche 13 mars de 14h à 17h.

Ouvert à tous, joueurs débutants ou confirmés, adultes seuls ou



familles et enfants (uniquement accompagnés d'au moins un adulte). Des animateurs seront présents pour vous guider dans le choix des jeux, expliquer les règles et vous accompagner lors des premiers tours. De plus, différentes animations seront proposées dont : jeux surdimensionnés, cartes parcours, jeux à découvrir, lots à gagner et tombola gratuite animeront le week-end.

Soirée « jeux libres »
Samedi de 19h à 1h du matin.

Moment idéal pour profiter de l'ensemble des jeux de la ludothèque et permettre aussi de tester des jeux plus complexes en compagnie de joueurs confirmés, qui sauront les expliquer, comme cela est de coutume lors des soirées habituelles des Ludotiens.

Festiludos : samedi 12 et dimanche 13 mars - Salle des fêtes Le Colombier, 1 rue Louis Genêts

Pour contacter les ludotiens :
contact@lesludotiens.com

Plus d'infos sur les Ludotiens :
lesludotiens.com

Rendez-vous au 28^e salon d'art.



- Musée des beaux-arts (Sherbrook, Québec, Canada)

Bernard Vercruyce, peintre graveur autodidacte né en 1949 à Reims, vit et travaille à Auvers-sur-Oise.

Très jeune, il est fasciné par la peinture de son grand-père, Camille Van Hyfte (1886-1966), cultivateur retraité devenu peintre du dimanche, un authentique peintre naïf.

À partir de 1971, il se met à peindre régulièrement et expose pour la première fois avec son ami sculpteur, Robert Noël en 1973. Puis, il découvre rapidement la gravure.

À partir de 1985, son travail s'oriente vers l'art animalier et plus particulièrement félin. Bernard Vercruyce a participé à un très grand nombre d'expositions individuelles et collectives.



Du 26 mars au 3 avril 2022.

Après un 27^e salon d'art exceptionnellement virtuel en 2021, cette année le salon d'art contemporain aura bien lieu comme à son habitude à la salle des fêtes Le Colombier.

Les bénévoles d'Art'Passion Arnolphiennaise sont dans les starting-blocks pour investir de nouveau le Colombier et mettre en valeur les 200 toiles et près de 50 sculptures des 60 peintres et 16 sculpteurs, professionnels et amateurs, tous aussi impatients d'exposer au réputé Salon d'Art du Colombier.

Seront mis à l'honneur à l'occasion de cette édition le peintre Bernard Vercruyce et le sculpteur Robert Noël.

Parmi les nombreux visiteurs et potentiels acquéreurs attendus durant cette semaine, figureront les écoliers de la commune. Comme à l'accoutumé, leur visite sera propice à un éveil à l'art orchestré par les enseignants.

La volonté des artistes de partager leur art donnera lieu à des démonstrations lors des deux week-ends du salon.

Vous êtes attendus nombreux pour découvrir les 250 œuvres exposées et rencontrer les artistes de cette 28^e édition.

À l'honneur

Robert Noël, né en 1946, vit et travaille à Labbeville dans le Vexin où il a été garde-champêtre pendant 22 ans. Il est actuellement à la retraite.



Autodidacte, il sculpte depuis l'âge de 25 ans des totems ainsi que des petits personnages et des animaux essentiellement en bois et en pierre. Il s'intéresse à l'archéologie et plus particulièrement aux civilisations Inca, Maya et Celte. Son univers mythologique en communion avec la nature s'exprime à travers des tronçons de bois de toutes tailles et de diverses essences.

Il a participé à de nombreuses expositions individuelles et collectives en France, au Canada et en Belgique. Ses œuvres sont notamment présentes :

- Musée international d'art naïf Anatole Jakovsky (Nice)
- Halle Saint-Pierre - art brut, art singulier, outsider art et pop culture (Paris)
- International art gallery (Lasne, Belgique)



Ses œuvres sont exposées dans plus d'une quarantaine de musées en France et à l'international. Il est également depuis 2006, le chef de file de la section d'Art Naïf du salon Comparaison (Grand-Palais, Paris).

Salon d'art - Le Colombier, 1 rue Louis Genêt - du 26 mars au 3 avril de 9h à 19h sauf le dimanche 3 avril de 9h à 17h. Entrée libre.

Contact et informations :
artpassionarnolphen@gmail.com
artpassionarnolphen.com



Mardi 15 février 2022 - 20 h - Salle des fêtes Le Colombier

MCJS : le projet est abandonné et de nouveaux financements seront sollicités pour les abords de la maison médicale et les écoles.

En préambule à l'ordre du jour, Mme le Maire a informé l'assemblée des mouvements de personnels ainsi que la clôture des deux affaires qui opposaient Mme et M. Guignard contre la commune et la Liste DIL, (Démocratie et Intérêt Local). Le Président de la 6^e Chambre du Tribunal Administratif de Versailles a pris acte du désistement de Mme et M. Guignard sur un dossier et a rejeté le second, concernant la demande de l'organisation de nouvelles élections municipales, le versement d'indemnités et l'annulation des délibérations des conseils municipaux des 25 mai et 6 juin 2021.

1 Reportée.

2 Le 15 janvier 2018, le conseil municipal est informé du projet de construction d'une Maison des Jeunes de la Culture et des Sports dans l'enceinte du complexe sportif.

Le 3 juillet 2019, le travail du maître d'œuvre est suspendu une première fois suite aux préconisations du bureau d'études et des précisions du bureau instructeur de Rambouillet Territoires. Le projet connaît alors un surcoût, passant de 3 492 202 € HT à 4 074 752 € HT.

Le permis de construire déposé le 21 octobre 2019 a été déclaré incomplet puis annulé.

Les échanges entre la commune et le maître d'œuvre n'ont pas permis le dépôt d'un nouveau permis de construire.

Par courrier en date du 31 août 2020, le Maire a fait part de la résiliation du contrat au maître d'œuvre, notamment au regard des nouvelles orientations de l'équipe municipale nouvellement élue.

Dans ce contexte, ce 15 février 2022, le conseil a voté l'abandon du projet de la MJCS afin de solder les différents financements obtenus pour ce projet et ainsi permettre l'ouverture de nouveaux contrats avec les partenaires notamment pour le financement des abords de la maison médicale, de travaux dans les écoles...

3 Suite à l'engagement de la commune, le conseil municipal s'est montré favorable à garantir à hauteur de 100 % l'emprunt effectué par l'Immobilière 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 44 logements sociaux au Champ des pommiers, pour un montant de 3 873 000 €.

La même démarche avait déjà été menée le 24 septembre 2019 à hauteur de 925 000 € pour les 11 autres logements de cet ensemble immobilier qui totalise donc 55 logements.

4 En 4 phases réparties sur 2022, 2023, 2024 et 2025, une réhabilitation du parc de l'Aleu est envisagée dans le cadre du « Plan Vert de l'Île-de-France : la nature pour tous et partout ». Elle vise à redonner ses lettres de noblesse au parc en proposant divers travaux bénéficiant à l'ensemble des usagers à savoir promeneurs, sportifs et pêcheurs.

Pour se faire, le conseil a accepté une demande de subvention de 177 111 € soit 40 % du coût total des travaux estimé à 442 778 €.

5 Afin de maintenir un réseau de communication pour faire face à une rupture éventuelle des moyens de communication habituels, le conseil municipal a adopté une demande de subvention auprès de l'État pour acquérir quatre terminaux portatifs et une station directrice. Cet équipement pourrait s'avérer indispensable dans le cadre du plan neige. Dans sa mise en action, la commune est alors un lieu d'accueil pour les naufragés de la route. Il est donc essentiel que les moyens de secours et notre police municipale puisse communiquer. Coût total de l'acquisition : 8 200,58 €. Montant de la subvention demandée : 2 190 €.

6 Pour un total de 122 914,24 € HT, il est nécessaire de remettre à niveau les alarmes « anti-intrusion » et alarmes spécifiques « attentat-intrusion » dans chacune des quatre écoles de la commune. L'État finance ces équipements jusqu'à hauteur de 80 %.

Madame le Maire a été autorisée à solliciter une subvention de 98 331,39 € auprès du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance pour la mise en place de ces équipements dans chacune des écoles de la commune.

7 & 8 Madame le Maire a été autorisée à solliciter auprès de l'État et la région Île-de-France des financements afin d'équiper les 20 classes de nos écoles et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Les Copains d'Abord » de capteur de CO2 afin de renforcer la lutte contre le SARS-CoV-2.

9 Une chute d'éléments maçonnés au niveau de certaines clefs pendantes des voûtes du collatéral Nord de l'église Saint-Nicolas a été constatée le 6 janvier 2022. La zone concernée a été interdite d'accès au public. Afin d'en permettre à nouveau l'accès, il convient de déterminer l'origine des désordres et de proposer des interventions provisoires et pérennes. L'Architecte des Bâtiments de France s'est déplacé sur site le 7 janvier 2022. Le coût de l'intervention est estimé à 23 209,29 €. Une subvention départementale, dont le taux pourrait être à la hauteur de 80 % va être sollicitée par Madame le Maire.

10 Chaque année, sans conditions de revenu, chaque famille peut prétendre à une subvention de la part de la commune de 40 € par enfant, à faire valoir auprès des associations arnolphiennes. Il s'agit de deux tickets jeunes distincts, chacun d'une valeur de 20 €, à faire valoir pour une adhésion sportive et une activité culturelle auprès des associations conventionnées avec la mairie.

En 2021, 553 tickets ont ainsi été utilisés auprès de 10 associations pour un montant total 9735 €. Somme qui sera répartie à ces associations au prorata des tickets jeunes utilisés au sein de chacune d'elles.

La Libellule rejoint le réseau des médiathèques.



Une 10^e médiathèque, associative d'ailleurs, celle de Raizeux nommée La Libellule a rejoint le réseau déjà constitué des neuf bibliothèques/médiathèques d'Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Rochefort-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp et Saint-Arnoult-en-Yvelines. Cela offre encore plus de choix à chacun des lecteurs de ces communes. Pour rappel, le réseau permet aux adhérents de chacune de ces médiathèques d'emprunter des ouvrages des médiathèques du réseau. Pour vous aider à faire votre choix, une seule adresse : mediatheque.say78.fr

Le réseau en quelques chiffres

96 692 : le nombre de documents mis à la disposition des lecteurs des 10 communes

1 593 : le nombre de documents qui ont transité entre les différents établissements lors des deux tournées de janvier 2022 dont une effectuée par notre médiathèque

« les yeux d'Elsa »

6 : le temps en heures nécessaire à nos bibliothécaires pour assurer la tournée

170 : la distance en km nécessaire pour rallier toutes les médiathèques.

Au programme

Judi 3 mars

10h à 11h30 : Cœur de médiathèque.

Mardi 8 mars

9h15 et 10h30 : BB lecteurs pour les 0 à 3 ans.

Samedi 12 mars

10h à 17 h Non Stop : Qui a vu passer l'hiver ? Toujours est-il que le calendrier annonce le printemps et la médiathèque vous invite durant les semaines à venir à déposer puis à choisir des graines dans sa grainothèque. À cette occasion, la médiathèque vous a concocté des ateliers « verts » et vous convie à un déjeuner participatif..., apportez votre panier repas.

10h30 : BB lecteurs pour les 0 à 3 ans.

Mardi 22 mars

18h30 : Apéro Coup de Cœur.

Mercredi 23 mars

10h30 : Atelier Créa'lectures avec Sylvie pour les 3/6 ans.

Samedi 26 mars

10h30 : Atelier Créa'lectures avec Sylvie pour les 3/6 ans.

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription.

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Sous la rue Basse coule la Rémarde.



Au fil de l'eau.

Avant l'arrivée de la fée électricité, les rivières ont vu leur cours dévié afin d'alimenter nos industries en force motrice. Cela a également été le cas le long de la rue Basse.



La rue Basse relie les rues du Coq et de l'Isle à la rue Poupinel. Elle tient son nom de sa situation topographique, en opposition à la rue Haute, aujourd'hui dénommée rue Charles-de-Gaulle.

Au XVIII^e siècle, elle reliait la Porte du Coq et celle de l'Isle, à la Porte de Chartres. Elle évitait les embouteillages du centre-ville et de la rue Haute, permettant la desserte du quartier artisanal des tanneries, boucheries, teintureries, mégisseries *, four banal, pressoir banal... mais aussi du lavoir.

Un lavoir ? Mais il n'y a pas d'eau rue basse !

« **Si nous n'avions pas fait procéder au bouchage de ce bief nous aurions eu des ennuis...** »

À cette époque, l'activité économique de cette rue a nécessité la création d'un bief en provenance de la Rémarde pour produire de la force motrice. Ainsi une partie de l'eau de la rivière avait été déviée au droit des habitations de la rue Basse, depuis la vanne située au niveau la Grande Teinturerie à l'extrémité ouest de la rue.

Dans les années 1970, la municipalité a décidé de recouvrir ce bief, le cours d'eau devenant alors invisible, s'écoulant dans des tuyaux enfouis. «*Si nous n'avions pas fait procéder au bouchage de ce bief nous aurions eu des ennuis avec le mur de soutènement de la rue Basse*», confiait le maire lors du conseil municipal du 24 avril 1972.

Aujourd'hui, la Rémarde, du moins une partie de son débit, coule encore sous la rue Basse. On peut

toujours l'observer en amont au niveau de la vanne toujours en place, puis son cours disparaît avant de retrouver l'air libre et son lit au niveau du 22 rue Basse.

Entre-temps le lavoir a laissé place au parking situé à l'angle de la Basse et de la rue du... Lavoir.



* tannage des peaux d'ovins de caprinés destinées à l'industrie de la ganterie, cordonnerie et de l'habillement.

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Merci à Thérèse Leclerc pour les illustrations.

Nouvelle phase du chantier d'enfouissement du réseau électrique, remise en état de la scène du Cratère, contrôle réglementaire de sécurité au mur d'escalade, prise en charge des travaux mécaniques par les agents des services techniques et enfin, entretien de la coulée verte, sont les sujets sélectionnés ce mois pour cette page des travaux et actions menés sur la commune le mois dernier.

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique se poursuivent à l'Est de la commune. Le raccordement du nouveau câble haute tension enterré au poste Guhermont pour remplacer la section aérienne va nécessiter une coupure électrique durant une bonne partie de la journée du 1^{er} mars 2022 pour les habitations raccordées à ce poste.



Du 7 au 11 février, la fermeture du Cratère a permis la remise en état du parquet de sa scène, endommagé lors de la dernière inondation intervenue en juin 2021.



L'entreprise Alvi a procédé au contrôle de 76 points d'assurage au mur d'escalade du complexe sportif.



Dorénavant, une part plus importante des interventions mécaniques sur les véhicules municipaux est réalisée en interne, depuis l'entretien à la réparation, allant de la simple vidange au changement d'embrayage.

C'est à un débroussaillage d'ampleur que les agents des espaces verts se livrent ces dernières semaines sur le kilomètre de la coulée verte depuis le boulodrome jusqu'à l'avenue de la Pierre Saint-Marc. Au fil de leur progression, ronces, branchages morts mais aussi déchets en tous genres sont enlevés pour libérer les arbres de leur emprise, notamment les sujets les plus jeunes. Le moment venu, et il proche, le soleil aura le loisir de baigner de ses rayons ces espaces libérés au profit des familles empruntant cet axe de circulation douce.

Une entreprise spécialisée sera aussi appelée à intervenir pour élaguer les arbres les plus grands. Un banc sera implanté. Il permettra aux promeneurs de marquer une pause.



Avant



Après

La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Question > 8 janvier 2022

Les plots de restriction de largeur rue de Nuisement au niveau du portique hauteur 2 m face à la maison du gardien sont beaucoup trop serrés, ça passe tout juste. Pouvez vous les écarter davantage ?

Réponse : Après plusieurs demandes de cette nature, bien que l'espace laissé correspondait à celui nécessaire au passage d'un véhicule léger, les

services techniques municipaux sont intervenus afin de laisser plus de place.



Remarque > 10 janvier 2022

Force est de constater que depuis plusieurs années la programmation du cinéma Le Cratère est très décevante... Qui est à l'origine, et comment se déroule la programmation ? Peut-on avoir une influence ? Nous trouvons cette situation fort dommageable d'autant plus que nous apprécions fortement notre salle..

Réponse : Le mois prochain nous répondrons en détails à votre question dans un article qui nécessite plusieurs pages pour expliquer comment fonctionne la programmation des cinémas en France.

Pour vous donner un exemple sur les deux dernières semaines de février si Le Cratère veut avoir The Batman, il ne pourra programmer que deux films pour deux raisons. Le promoteur de Batman ne désire pas que le film soit concurrencé frontalement et il dure 2h55 minutes...

En 2019, tous les records d'affluence ont été battus pour atteindre plus de 46 000 spectateurs, ce qui souligne plutôt le résultat d'une programmation en amélioration.



Question > 12 janvier 2022

Marre que vous mettiez toutes les places de stationnement en zone bleue. Où les riverains vont ils stationner vu que partout où on se gare c'est devenu place à PV ?

Réponse : La mise en place de zones bleues n'a lieu qu'à proximité des services tels les commerces de centre-ville, la Poste

et dernièrement place du Jeu-de-Paume. Le seul but de l'instauration de zones bleues est de permettre aux citoyens de trouver une place pour stationner quelques minutes pour acheter sa baguette, son journal, sa viande, ses légumes, son livre ou encore se rendre chez le coiffeur, à la médiathèque, au conservatoire, déposer ses enfants à l'école ou simplement accéder à la Poste. La zone bleue évite ainsi le stationnement des mêmes véhicules toute la journée. Faute de pouvoir accéder aux commerces, les clients se rendraient dans les centres commerciaux en périphérie des grandes villes et notre commerce local serait voué à disparaître.



Question > 15 janvier 2022

La vitesse route de La Martinière n'est pas signalée à 50 km/h. S'il vous plaît, ne serait-il pas possible de mettre des panneaux 50 pour faire ralentir les usagers qui prennent la ligne droite pour une piste de Formule 1 ?

Réponse : Le panneau d'entrée d'agglomération stipule déjà aux automobilistes que la vitesse est limitée à 50 km/h. Pour les informer de leur vitesse, le radar pédagogique a été placé au niveau des écluses rue de la Martinière. Des contrôles inopinés sont également menés par la police municipale.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Et les critiques gratuites continuent... (Saison 2 Épisode 3).

Nous le savions... La critique facile continue malgré nos demandes de vouloir « construire ensemble »

Notre équipe avance sur des sujets importants pour notre ville, chacun mettant au service de la communauté son savoir-faire, ses compétences, sa méthodologie et ses réflexions vers la réalisation de nos projets, vers une finalité que nous aimerions partager.

Les critiques, les remarques, le ton employé, malgré des recommandations bienvenues de « savoir parler et vivre ensemble », restent inintéressants voire destructeurs.

Nous avons essayé dans les commissions d'avancer ensemble, mais nous avons constaté trop peu de réflexions communes constructives, simplement des annotations afin d'essayer de désstabiliser l'équipe municipale pour satisfaire un égo obsolète.

La responsabilité de cet échec se partage, mais permettez-nous d'arrêter de tendre la main tant que nous ne sentirons pas un minimum d'effort pour que les débats redeviennent constructifs. Il y a pourtant quelques initiatives de certains, c'est vrai, mais malheureusement nous constatons que cela ne fonctionne pas.

Nous voudrions donner des explications sur le pourquoi et le comment de l'avancée de nos projets... Mais c'est impossible, même pour les projets les plus simples, comme la maison médicale déjà financée intégralement par le Département...

C'est un bon exemple... Aujourd'hui nous sommes obligés de repenser des parties entières du projet. Le faire à plusieurs avec différents points de vue serait plus efficace. Mais comme par le passé, nous avons déjà essayé de construire et de partager et comme nous nous sommes sentis trahis, nous avons des difficultés à retenter l'expérience.

Oui, vous n'avez pas fait d'étude de terrain et nous avons découvert des surprises qui augmentent les coûts... Eh bien, vous n'en avez jamais entendu parler car nous ne nous sommes pas concentrés sur l'erreur... mais la solution...

Oui, vous n'avez pas bien regardé votre PLU avant de définir l'emplacement de cette construction et pourtant nous ne sommes pas là pour vous juger, mais encore une fois, nous recherchons des solutions.

Entre petites remarques inutiles et inappropriées, « et pourquoi pas faire comme ça » ou « et pourquoi ne pas l'avoir fait plus tard » ou « plus tôt » ou « plus haut » ou « plus bas... », nous demandons un respect du personnel et du travail effectué.

Merci.

Le mois prochain (Saison 2 épisode 4)

Vous entendrez peut-être « je n'y étais pas », « ce n'est pas vrai », « j'avais tout prévu »

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existées serait purement fortuite.



Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Ensemble pour Saint Arnoult

Cette majorité municipale ne travaille pas pour les Arnolphiens.

Heureusement, nous les avons secoués depuis un an pour que la Maison Médicale ne sombre pas dans les oubliettes et qu'ils se mettent (enfin) au travail pour que notre beau projet ait une chance de voir le jour.

Heureusement, nous les avons interpellés depuis mai 2021 sur la sécurité sanitaire dans les écoles. Pour eux, c'était un « non » sans appel aux capteurs de CO2 dans les classes car ce n'était pas obligatoire. Un an plus tard, ils envisagent de les acquérir en 2022... alors que la pandémie semble s'éloigner. Mais toujours rien sur le traitement de l'air dans les cantines.

Ils n'ont pas de projet et les débats en Conseil municipal ne portent sur aucun projet d'avenir.

L'éclairage nocturne est remis uniquement pour permettre aux caméras de surveillance de filmer les entrées/sorties de ville et les bâtiments communaux. Des arbres sont plantés pour faire oublier ces décisions qui mettent en danger la biodiversité nocturne.

Saint-Arnoult et Vous



La justice : une affaire de preuve plus que de vérité.

En toute transparence, nous informons les Arnolphiens que la procédure introduite par notre groupe, visant à procéder à de nouvelles élections municipales, n'a malheureusement pas été retenue par le Tribunal. Néanmoins, cette même juridiction a rejeté également les conclusions de la majorité.

Quand, à la saisine introduite auprès du procureur de la République à la suite des menaces proférées à mon encontre et envers ma famille : malgré des éléments à charge, le procureur n'a pas souhaité poursuivre l'affaire. Pourtant, une bande sonore apporte le témoignage du maire actuel.

Malheureusement, l'actualité nous le démontre quotidiennement, la justice ne poursuit pas toujours les responsables de délits. Car, la **VÉRITÉ** se négocie.

Comme pour la démission de M. Guignard en tant que Maire, il y aurait-il une fois de plus eu l'intervention d'un haut élu de la République et ami LR du maire actuel ?

Surtout, pas de vague avant les présidentielles...

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Contact : 06 30 22 57 26

Sorties tous les mardis après-midi et tous les dimanches à la journée, consultez le planning des sorties sur le site Internet : randonnee78.fr

Nouvelle activité : Randonnées douces

Date	Heure	Lieu	Distance
Vendredi 18 mars	14h	Rochefort en Yvelines - Parking chemin de la Garenne	7,5 km
Vendredi 25 mars	13h30	Forêt de Dourdan Carrefour du Rendez-Vous sur la D836 à droite après les ponts A10 et TGV en direction de Dourdan.	8,5 km

Samedi 5 mars

9h à 11h : Permanence UFC-Que Choisir. Accompagnement dans la résolution des litiges de consommation. Salle rêverie à l'Espace Culturel Victor Hugo.

Dès 9h : Maître Valérie Dubois reçoit en mairie. Sur RDV au 01 30 88 25 25.

Lundi 7 mars

9h à 16h : Atelier de patine sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paule Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06.86.72.66.49.

13h : Paris - Nice

Postez-vous au bon endroit ! Attention cette année le peloton traversera notre commune en provenance de Longvilliers par la rue du Docteur Camescasse et non pas via Clairefontaine et la rue de la Martinière. Ensuite, il empruntera la rue des Remparts et non pas la rue Charles-de-Gaulle à contresens, pour filer en direction de Dourdan par les rues Poupinel et de la Muette.



Vendredi 11 mars

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

Samedi 12 mars

Toute la journée : Lâcher de truites à la Mare Double avec les Amis de l'Hameçon. Gratuit pour les adhérents et 15 € pour les non adhérents. Infos : 01 30 41 29 65.

Samedi 19 mars

Tournoi des débutants organisé par le section tir à l'arc de l'USSA. Complexe sportif.

11h : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie à la stèle des Anciens Combattants devant le cimetière. Un vin d'honneur sera offert en mairie par la municipalité à l'issue de la cérémonie.

Dimanche 20 mars

Tournoi des débutants organisé par le section tir à l'arc de l'USSA. Complexe sportif.

Vendredi 25 mars

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri Grivot.

20h47 : Soirée jeux section adultes avec les Ludotiens, ouverte à tous. Accueil de loisirs 10 rue Guhermont. Infos sur lesludotiens.com

Samedi 26 mars

Toute la journée : Tournoi régional double homme/dame/mixte organisé par la section badminton de l'USSA. Complexe sportif.

14h à 18h : Répare café avec la ressource. Salle Paul Verlaine.

RÉPARE café
POUR NE PLUS JETER, VENIR RÉPARER VOS OBJETS AVEC NOS RÉPARATEURS LORS DE CET ATELIER

Samedi 26 mars
DE 14H À 18H
DANS LA SALLE PAUL VERLAINE
18 avenue Henri Grivot, Saint-Arnoult-en-Yvelines

inscription recommandée sur : ressourcesetvous.org → services → Répare Café

SERVICE GRATUIT

Vous pouvez amener vos appareils :
- électronique
- mécanique
- informatique...

Attention !
Nous ne réparons pas les gros appareils électrodomestiques

14h à 16h30 : Après-midi jeux section enfants avec les Ludotiens, ouverte à tous. Accueil de loisirs 10 rue Guhermont. Infos sur lesludotiens.com

15h à 17h : Stage de découverte et d'initiation au Kobudo d'Okinawa pour adultes et enfants dès 7 ans proposé par la section karaté de l'USSA. Complexe sportif.

Dimanche 27 mars

Toute la journée : Tournoi régional double homme/dame/mixte organisé par la section badminton de l'USSA. Complexe sportif.

Lundi 28 mars

9h à 16h : Atelier de patine sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06.86.72.66.49.

Maison Elsa Triolet-Aragon

CHASSE AUX ŒUFS, ETC

Dimanche 17 avril de 14h à 18h > Maison Elsa Triolet-Aragon

Le 17 avril en partenariat avec la commune, La Maison Elsa Triolet - Aragon va transformer son parc du moulin de Villeneuve en une immense chasse aux œufs de Pâques agrémentée d'animations et d'un spectacle.

La chasse aux œufs débutera dès 14h, pour les enfants de 3 à 12 ans. Cinq œufs factices disséminés au cœur du parc seront à débusquer pour relever le défi du jour et décrocher la récompense chocolatée.

Le programme

Une animation « Danse à bulle » de l'intrépide et Compagnie : Accompagnée d'un musicien, une danseuse déambulera « dans sa bulle » tout au long de l'après-midi.

Un spectacle aura lieu à 14h30 et 16h30 pour les enfants dès 6 ans : Musée d'art tout terrain d'Henriette et Huguette de la Compagnie 3 mètres 33. « C'est un musée éphémère, portatif et ambulant qui renferme des œuvres exceptionnelles ! Avec elles, vous aurez droit à la grande et petite histoire des grands tableaux ! Vous verrez enfin de vrais Degas, Renoir, Miró... Henriette et Huguette ont dans leur caddie de quoi épater la galerie ! »

Chasse aux œufs et spectacle : dimanche 17 avril de 14h à 18h

Les tarifs : Parc + chasse aux œufs : 2€

Parc + chasse aux œufs + spectacle : 8€

Le lien pour réserver : www.billetweb.fr/chasse-aux-oeufs-etc3



État Civil

Nos nouveau-nés

MEJANES POULON Nolan, le 12/01/2022

BOSELLI Lilio, le 14/01/2022

CALBRY Yohan, le 15/01/2022

DOS SANTOS Rafael, le 18/01/2022

BADJANG Marc-Anthony, le 21/01/2022

Ils nous ont quittés

SAGORY Michèle, le 15/01/2022

MARGOTTIN André, le 16/01/2022



UFC-Que Choisir recrute

UFC-Que Choisir Rambouillet cherche des bénévoles ayant le sens de l'engagement et de l'altruisme pour aider les personnes confrontées à un conflit de consommation ou d'environnement !

Faire acte de candidature par mail : president@rambouillet.ufcquechoisir.fr ou laisser un message sur le répertoire au 01 78 82 52 12

Concert des classes adultes



Retrouvez les élèves adultes du conservatoire Gabriel Fauré de Saint-Arnoult-en-Yvelines des classes de steel drums, instrumentales et également de petites formations de musique de chambre.

Le chœur d'Elsa proposera un aperçu de son programme, ses morceaux « coups de cœur », entre la force des chants polyphoniques de différents pays et quelques classiques de la chanson française.

Concert des classes adultes - 19 mars à 20h - Salle des fêtes de Rochefort-en-Yvelines. Infos et réservations : www.rt78.fr



ART' PASSION ARNOLPHIEN

présente le

28^e SALON D'ART DU COLOMBIER

INVITÉ D'HONNEUR PEINTRE

Bernard VERCRUYCE

INVITÉ D'HONNEUR SCULPTEUR

Robert NOËL



26 mars
au **3 avril**
2022

ENTRÉE LIBRE

Du 26 mars au 2 avril de 9h à 19h

Le dimanche 3 avril de 9h à 17h

artpassionarnolphien.com



ART' PASSION Arnolphien